

Rapport annuel d'activités du Bassin Versant du Dropt

Du 1^{er} Août au 31 Décembre 2019

Technicienne Zones Humides



Photo : sondage pédologique d'une zone humide. EPIDROPT

Avec la participation financière de :



SOMMAIRE

1	
I.	RAPPEL DES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET DU CONTEXTE D'INTERVENTION. 3
A.	Rappel des moyens..... 3
B.	Contexte d'intervention..... 4
II.	BILAN D'EXÉCUTION DES MISSIONS..... 4
A.	Inventaire des zones humides 4
B.	Suivi de l'étude du Plan Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau des Affluents rive droite de la Garonne 10
C.	Relevés pour la maison numérique de la Biodiversité Dordogne Périgord avec IsiGéo 12
D.	Préparation d'animations de sensibilisation 13
E.	Formations..... 13
F.	Réunions partenaires..... 13
III.	ÉVALUATION DU TEMPS PASSÉ 13
IV.	ORIENTATIONS POUR 2020 (0.5 ETP) 14
	Zones humides 14
	Etude PPGCE Affluents de Garonne 14
	Autres actions 14

I. RAPPEL DES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET DU CONTEXTE D'INTERVENTION

A. Rappel des moyens

Le poste de technicienne Zones Humides de EPIDROPT a été créé le 1^{er} août 2019, il permet de compléter les compétences déjà présentes au sein du syndicat avec l'animation du PPGCE du Dropt et l'animation du SAGE Dropt.

EPIDROPT (Syndicat mixte ouvert composé de deux syndicats de rivière : Syndicat mixte du Dropt Amont et Syndicat mixte du Dropt Aval et des départements de Dordogne, Gironde et Lot et Garonne) présidé par M. Faresin est constitué de 5 agents :

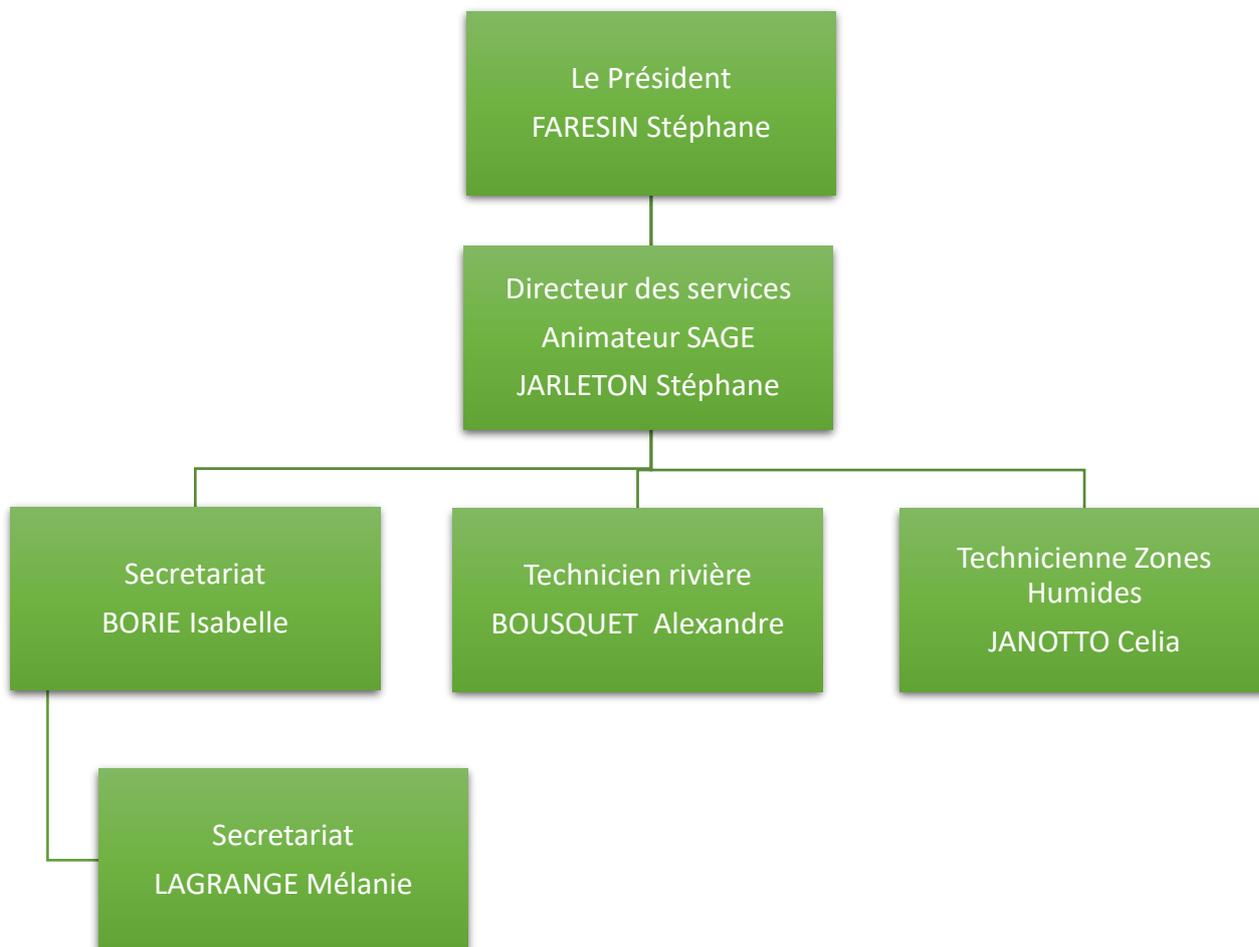
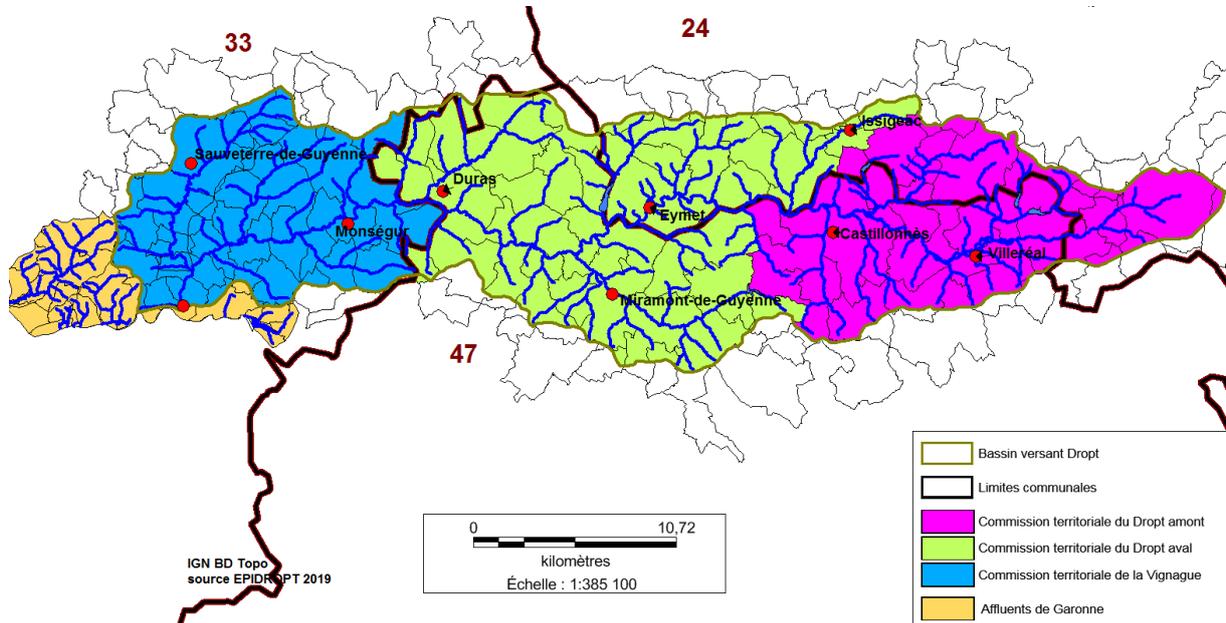


Figure 1 : Organigramme de EPIDROPT en 2019.

Moyens Matériels à disposition pour les missions de technicienne zones humides :

- Voiture
- Ordinateur et matériels de bureau
- Téléphone
- Equipement de terrain (habits et petits matériels)
- Tarière manuelle et gouttière graduée

B. Contexte d'intervention



Carte 1 : territoire d'EPIDROPT.

EPIDROPT dont le secrétariat est basé à Eymet (24), rassemble sur son territoire, 3 départements (Gironde, Dordogne et Lot et Garonne) et 185 communes.

II. BILAN D'EXÉCUTION DES MISSIONS

A. Inventaire des zones humides

Action principale : Inventaire sur la Vignague

Ma mission principale est d'inventorier l'ensemble des zones humides du territoire du Dropt. Actuellement, les zones sont classées potentiellement humides. Le SAGE Dropt, est en cours de validation d'une règle afin de permettre la préservation et la protection des zones humides de plus de 1 000 m² sur son périmètre.

Le changement de la réglementation, le 26 juillet 2019, pour l'utilisation des critères de détermination des zones humides qui est passé de cumulatif à alternatif, nous permet de pratiquer des inventaires sur la seule base des critères pédologiques.

Cet inventaire se fait depuis l'aval du Dropt en Gironde, puis en remontant vers l'amont. Le premier bassin versant choisi est celui du cours d'eau de la Vignague, affluent rive droite du Dropt, partant de Saint Antoine du Queyret et de Soussac au nord pour rejoindre le Dropt à Morizès au Sud.

Je me suis basée sur la cartographie des zones humides présent en compte dans le SAGE.

J'ai repéré, par orthophotographie, les sites où des zones humides pouvaient avoir été omises. Une fois ce repérage réalisé, la seconde partie était de réaliser des sondages pédologiques pour vérifier si la zone pointée était en zone humide ou non.

De ce premier inventaire, 59 nouvelles zones humides en ressortent. Sur les cartes 2 et 3 (p.8-9), elles sont identifiées en vert.

La seconde phase consiste à vérifier la présence ou non de zones humides identifiées dans le périmètre pour le SAGE. Le même procédé sera réalisé. Le repérage sous SIG est en cours et une vérification se fera sur le terrain à la tarière manuelle.

Sorties terrain :

- ✓ 26 septembre 2019
- ✓ 7 novembre 2019
- ✓ 25-26-27-28 novembre 2019
- ✓ 5-10 décembre 2019

Action secondaire : appui technique dans le cadre du PLUi

En parallèle, à la demande des Maires et de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde, nous avons réalisé des sondages pédologiques sur certaines communes. Ceci afin de donner un avis pour la classification de certaines parcelles en zone humide ou non dans le PLUi.

Un tableau des sondages effectués avec le résultat pédologique ainsi que les photos et explications à l'appui a été transmis à la Communauté de communes et aux Maires.

En voici une partie ci-dessous :

COMMUNES	PARCELLES	N° Sonda ge	Occupati on Sol et Code Corine Biotope	Commentaires	CLASSE GEPPA (Tableau)	CONCLUSION
SAINT PIERRE D'AURILLAC	AM 27	1	Vignes		Vb	Sol caractéristique des zones humides
SAINT PIERRE D'AURILLAC	AM 27	2	Vignes		Vb	Sol caractéristique des zones humides
SAINT PIERRE D'AURILLAC	ZH 89	1	Fond de jardin	Différence de hauteur avec le fossé. Présence d'un remblai (graveleux et sableux)	III	Sol non caractéristique des zones humides
SAINT PIERRE D'AURILLAC	ZH 71	1	Cultures	Différence de hauteur avec le fossé. Terre labourée	Vb	Sol caractéristique des zones humides



Figure 2 : sondage pédologique à la tarière



Figure 2 : sol extrait du sondage sur les 20 cm de surface

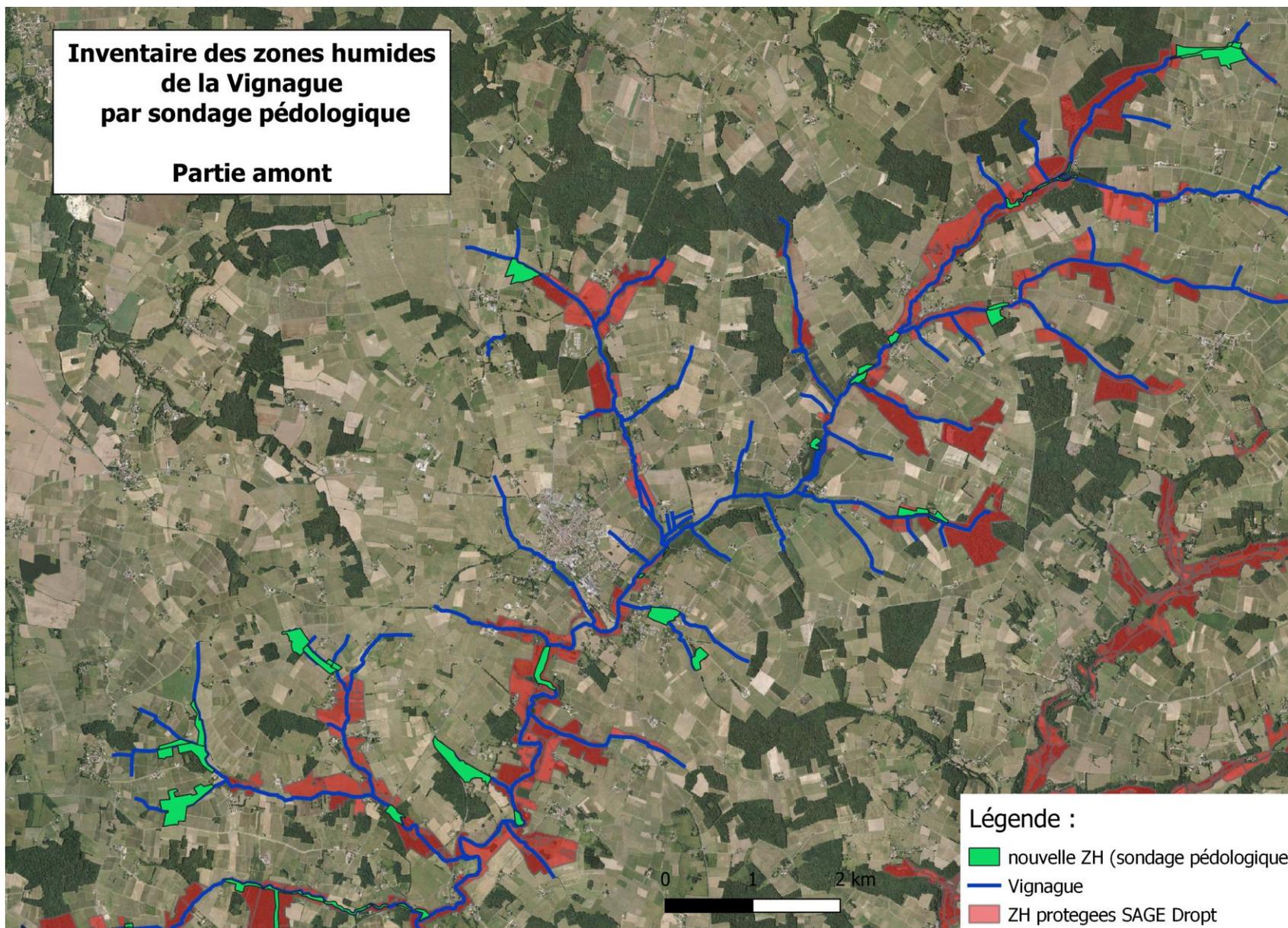


Figure 4 : sol entre 50 et 80 cm



Figure 5 : sol à 100 cm

Conclusion du sondage : Présence de taches de rouille sur la totalité du sondage. Cela correspond à un horizon rédoxique → ZONE HUMIDE

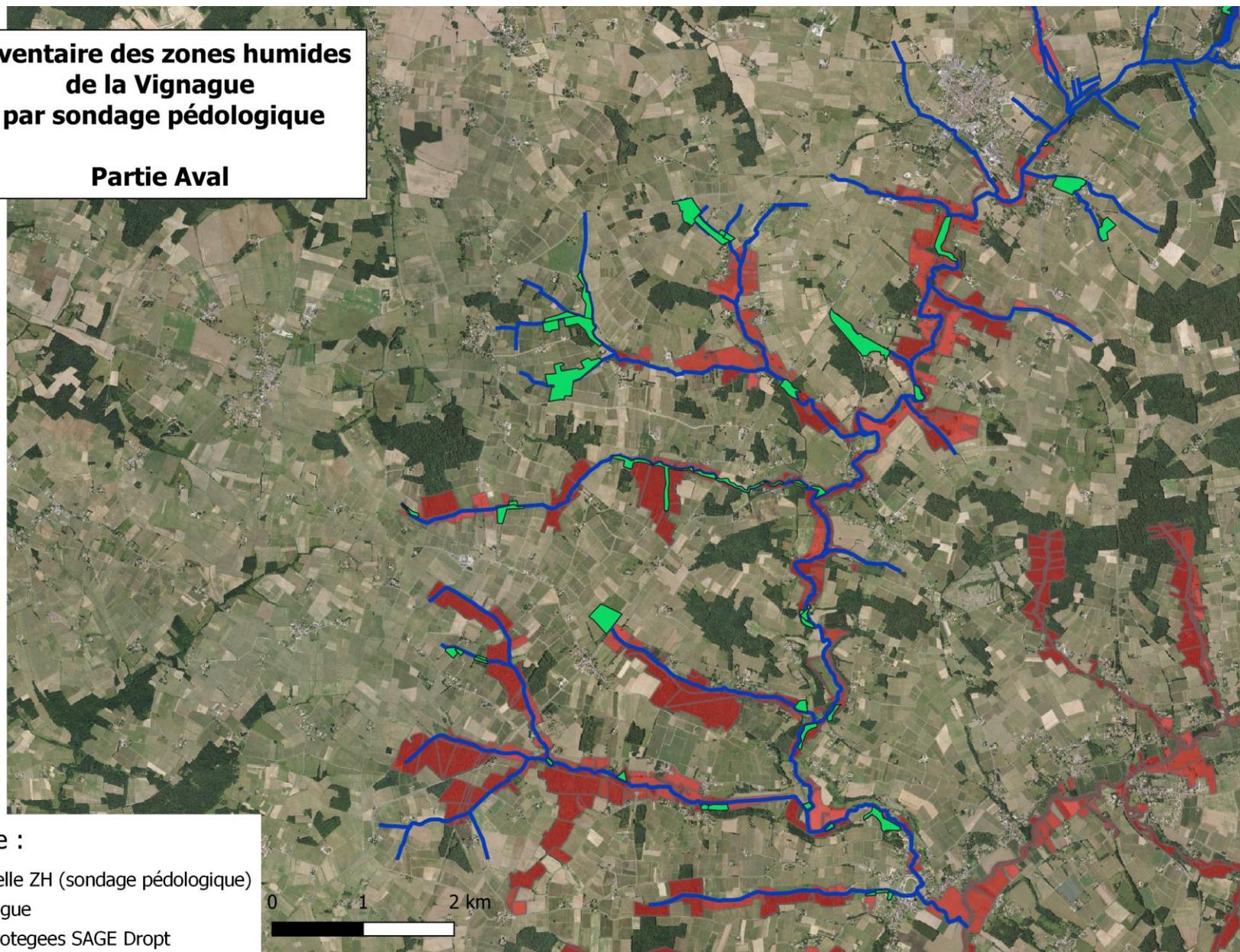


Carte 2 : Cartographie inventaire zones humides de la Vignague – AMONT

**Inventaire des zones humides
de la Vignague
par sondage pédologique**

Partie Aval

*Carte 3 : Cartographie des inventaires
zones humides de la Vignague – AVAL*



Légende :

-  nouvelle ZH (sondage pédologique)
-  Vignague
-  ZH protégées SAGE Dropt

B. Suivi de l'étude du Plan Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau des Affluents rive droite de la Garonne

Le Syndicat Mixte du Dropt aval a récupéré la gestion des affluents orphelins de la rive droite de la Garonne. L'animation de ce plan de gestion fait partie des missions qui m'ont été attribuées.

En mars 2019, l'appel d'offre pour l'étude du Plan Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau de ces affluents ainsi que l'élaboration du dossier de Déclaration d'Intérêt Général est lancée. Le marché est prévu pour 24 mois, jusqu'à fin mars 2021 et approbation de la DIG par le préfet. Le bureau d'études SEGI, basé à Jonzac a été retenu après délibération.

Le 30 septembre 2019, la réunion de lancement de l'étude a été réalisée pour les élus sur le territoire à Saint Pierre d'Aurillac (33).

Un questionnaire a été envoyé à chaque commune, afin de faire remonter les informations sur les cours d'eau et problématiques connues au sein des communes. Je régie la récupération des questionnaires complétés et la relance aux communes, si besoin.

Les cours d'eau concernés par l'élaboration du PPGCE sont les suivants (carte 4) :

- **Bassin versant des Saules et autres Bassins versants affluents de La Réole, Gironde sur Dropt et Caudrot (10.577 km)**
 - Hoch – 1.937 km
 - Lozide – 4.695 km
 - Saules – 3.945 km

- **Bassin versant du Beaupommé (19.118 km) :**
 - Magdeleine – 6.81 km
 - Affluent Magdeleine – 2.143 km
 - Fongrave – 1.285 km
 - Picheloup – 1.496 km
 - Beaupommé – 5.645 km
 - Affluent Beaupommé – 1.739 km

- **Bassin versant du Galouchey (54.577 km) :**
 - Ru Saint Germain de Grave – 6.57 km
 - Birot – 6.138 km
 - Mourens – 3.0.75 km
 - Affluent Birot – 2.7 km
 - Affluent Ru Grave – 4.35 km
 - Ru Tuilerie – 1.892 km
 - Rue Bernille – 1.439 km
 - Galouchey – 12.29 km
 - Ru Barie – 1.538 km

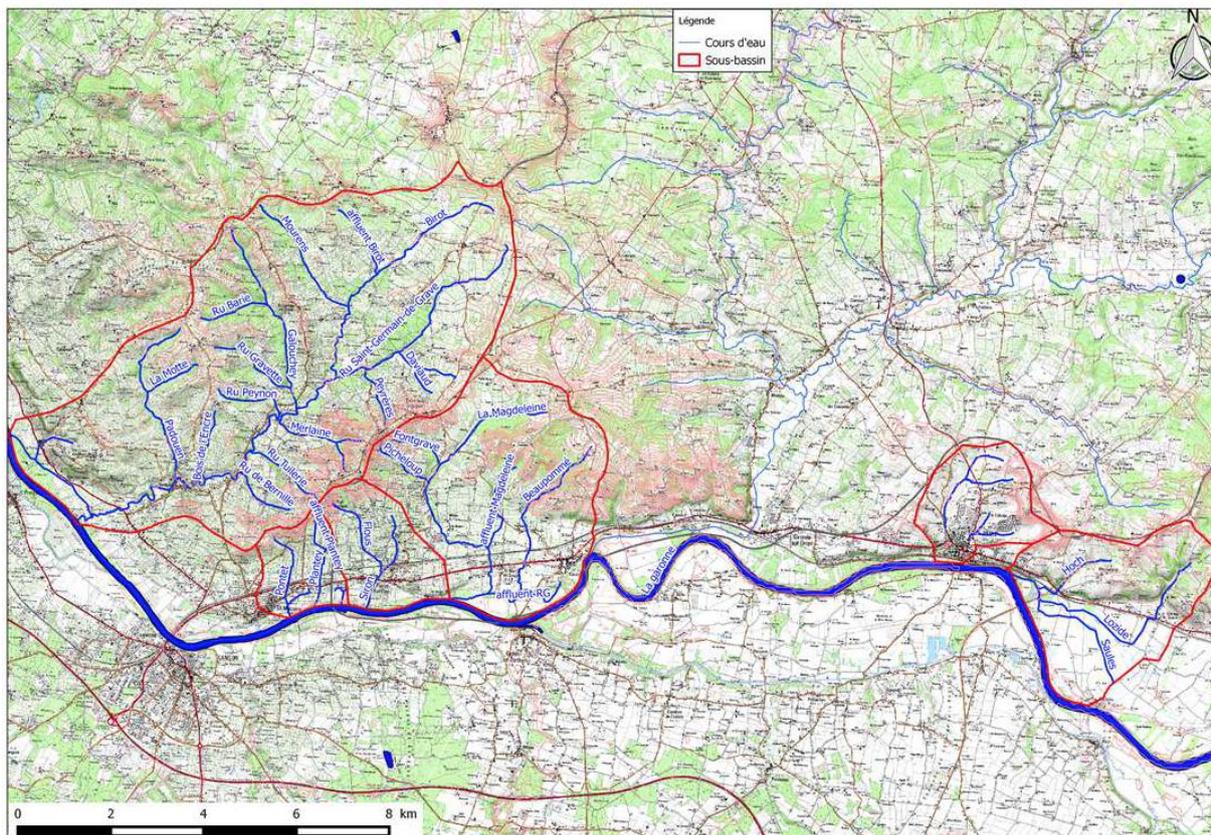
- Ru Gravette – 2.1 km
- Ru Peynon – 1.78 km
- Bois de L'Encre – 1.57 km
- Padouen / Fougas – 4.155 km
- La Motte – 1.25 km
- Affluent aval Galouchey – 3.73 km

➤ **Bassin versant du Flous-Siron (4.407 km) :**

- Flous – 2.071 km
- Siron – 2.336 km

➤ **Affluents entre le bassin versant du Flous-Siron et le bassin versant du Galouchey (6.6 km) :** 3 cours d'eau non nommés.

Le linéaire total de cours d'eau est estimé d'après la BD Carthage à 95.3 km de cours d'eau environ. Cependant la DIG devra porter sur l'ensemble des cours d'eau de ces bassins versants.



Carte 4 : cartographie des Affluents de Garonne rive droite.

Le bureau d'études a prospecté pendant 5 semaines l'ensemble des cours d'eau. Une journée de prospection terrain a été organisée avec le syndicat et le bureau d'études sur le cours d'eau du Galouchey, le 19 novembre 2019.

Pour l'inventaire des zones humides, une attention particulière est prise afin d'avoir une cartographie avec l'appui des 3 critères : la végétation, la pédologie et la topographie. Au fur

et à mesure de leur avancée, le bureau d'études nous a transmis la cartographie afin de vérifier si le territoire a été prospecté dans sa totalité.

L'état des lieux touchent à sa fin, le bureau d'études est en cours de rédaction des rendus et cartographies. Un premier retour en format atlas a été réceptionné.



Carte 5 : Exemple de rendu, atlas des zones humides et inondables.

C. Relevés pour la maison numérique de la Biodiversité Dordogne Périgord avec IsiGéo

Une étude est réalisée par le département de la Dordogne afin d'inventorier les zones humides par rapport au couvert végétal présent tout au long de l'année, à l'aide d'un logiciel SIG. Pour cela, le département a l'appui d'Epidropt, depuis mars 2019, pour réaliser les relevés de terrain sur le site d'Issigeac, afin de calibrer le logiciel. Il s'agit, une fois par mois, pendant 1 an, à la même date, de revenir sur les 4 sites identifiés. Une fois sur place, les hauteurs moyennes et maximales sont mesurées au centre du site, ainsi qu'à 5 m et 10 m vers le Sud, l'Est, l'Ouest et le Nord.

Ces données sont complétées sur une application mobile qui permet de définir le type de zone humide, la présence de végétation spécifique et la présence ou non d'eau libre.

D. Préparation d'animations de sensibilisation

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, sur le thème de la biodiversité pour 2020, une animation sera organisée avec le centre de loisirs d'Eymet.

Une demi-journée en bordure du Dropt, sera réalisée afin d'allier la sensibilisation des enfants à leur environnement, à une animation ludique, où les enfants pourront créer et conserver leurs activités.

La date est fixée au 19 février 2020, avec des enfants de 6 à 7 ans.

E. Formations

- ✓ Journée technique du réseau des Techniciens Rivières du Lot et Garonne, 19 septembre 2019
- ✓ Formation SIG, Forum des marais Sud-Atlantique Rochefort, 14 -16 octobre 2019
- ✓ Formation Pédologie des zones humides, 5-6 novembre 2019

F. Réunions partenaires

Liste des participations aux différentes réunions concernant les thématiques liées à la gestion, le suivi et la réglementation sur le territoire :

- ✓ Rencontre Direction Départementale des Territoires du Lot et Garonne, 2 septembre 2019

III. ÉVALUATION DU TEMPS PASSÉ

Bilan du temps passé pour la période d'août à décembre 2019, sur les différentes actions :

Inventaire Zones Humides	70
Suivi de l'étude du PPGCE Affluents Garonne	47
Relevés IsiGéo	5
Formations et réunions partenaires	7
Animation pédagogique	3
TOTAL	132 jours

IV. ORIENTATIONS POUR 2020 (0.5 ETP)

Zones humides

- Continuer l'inventaire des zones humides du territoire. Finir le bassin versant de la Vignague.
- Remonter le long du Dropt et de ses affluents dans le département de la Gironde. Echanger avec les communes afin de faire remonter leurs observations à prendre en compte lors de l'inventaire. Des cartes de zones humides leurs seront envoyées avant de prospecter le terrain.
Un stagiaire, présent pour 2 mois, aidera dans cette mission afin de réaliser les sondages pédologiques sur le terrain et de traiter les données sous SIG.
- Après validation, réaliser une cartographie des zones humides avérées. Réalisation et diffusion de cartes des zones humides.
- Travail en partenariat avec le CEN Nouvelle Aquitaine en Lot et Garonne et Dordogne en lien avec le projet pilote des zones humides du bassin versant de la Dourdenne. Acquisitions foncières sur la Banègue et la Bournègue.

Etude PPGCE Affluents de Garonne

- Présenter le diagnostic de terrain réalisé par SEGI aux élus. Valider l'état des lieux et le diagnostic de l'étude du PPGCE des Affluents de la Garonne. Lancer et suivre la 2ème phase sur les enjeux et les objectifs de gestion avec le bureau d'études SEGI.
- Réaliser un premier jet du PPGCE.

Autres actions

- Réaliser l'animation de sensibilisation en centres de loisirs et écoles.
- Finir les relevés pour IsiGéo, pour les mois de janvier, février et mars.
- Sensibiliser les élus aux méthodes de détermination des zones humides (en réunion et sortie terrain).